

DONNÉES DE RACCORDEMENT

À COMPLÉTER SI LE RACCORDEMENT EST EXISTANT :

Type de raccordement :

- Basse Tension monophasé 230 V
 Basse Tension triphasé 3x230 V
 Basse Tension triphasé 3N400 V
 TransBT
 Moyenne Tension
 TransMT

Puissance mise à disposition : kVA Intensité mise à disposition : A

Si contrat existant, référence du contrat : Date d'établissement :

Si raccordement Moyenne Tension ou TransMT, numéro de la cabine raccordée au réseau :

Type de comptage :

- Monophasé 230V
 Triphasé 3x230V
 Ttriphasé 3N400V
 Moyenne Tension

Simple sens, EAN :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Double sens, EAN 1 :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EAN 2 :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- Simple tarif
 Double tarif
 Exclusif de nuit

À COMPLÉTER SI UN NOUVEAU RACCORDEMENT EST DEMANDÉ :

Type de raccordement :

- Basse Tension monophasé
 Basse Tension triphasé
 Moyenne Tension

Puissance maximale à mettre à disposition : kVA (la plus grande des valeurs entre la puissance maximale nette « consommée » ou « injectée » sur le réseau)

Type de comptage :

- Monophasé
 Triphasé
 Moyenne Tension
 Simple tarif
 Double tarif
 Exclusif de nuit

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

CARACTÉRISTIQUES DU SITE :

PUISSANCE MAXIMALE DE PRODUCTION	Puissance maximale de production
	Tangente ψ de production envisagée
AUXILIAIRES	Puissance maximale des auxiliaires
	Puissance minimale des auxiliaires

AÉROGÉNÉRATEURS CONSTITUANT LA FERME ÉOLIENNE

Marque	Type	Nombre	Puissance active maximale unitaire
.....
.....
.....

RÉSEAU ÉLECTRIQUE INTÉRIEUR :

Schéma de la cabine principale : joindre un schéma unifilaire précisant les caractéristiques des matériels électriques (matériel MT, comptage, TT, TC, protection...).

Schéma de l'installation intérieure : joindre un schéma unifilaire.

Indiquer sur le schéma l'ensemble des transformateurs MT/BT avec leur puissance nominale Sn. Indiquer les longueurs et sections des câbles MT entre la cabine principale et les cabines satellites.

PROTECTION DE DÉCOUPLAGE RÉSEAU (OBLIGATOIRE) :

Marque : Fournisseur :

Type :

- N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau et faire partie des relais reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/21 disponible sur www.synergrid.be) ;
- Les paramètres de réglage de la protection doivent être soumis à l'accord du gestionnaire de réseau (les fonctions de la protection sont décrites dans le document C10/11 disponible sur www.synergrid.be).

Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur et les paramètres de réglage (si déjà déterminés).

PROTECTION ANTI-RETOUR (SI AUTOCONSOMMATEUR) :

Marque : Fournisseur :

Type :

- N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau et faire partie des relais reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/25 disponible sur www.synergrid.be).

Fait à

le

Nom :

Fonction :

Signature :